

## Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1094555//1874685 /  
 Date : 07/11/2025  
 Contact : PERRIER Grégory

UI AURA - INEO RCC  
 654 CRS DU 3E MILLENAIRE  
 BP  
 69792 ST PRIEST

<b>Réponse du gestionnaire de voirie instructeur</b>	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac RUE NICEPHORE NIEPCE 15000 AURILLAC	Permission accordée : Conforme à la PI du 13/11/2025 Date et signature : (Nom et qualité) Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel  Philippe BENIT Le 18/11/2025 (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° ..... du .....))

<b>Niveau d'urgence</b>
Raccordement client : Oui

<b>Localisation des Travaux</b>
15600 ST CONSTANT FOURNOULES - RD 45 – PL DE L EGLISE

<b>Type des travaux</b>	<b>Evaluation en longueur et en nombre</b>			<b>Evaluation du patrimoine</b>		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	1	1	m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m <sup>2</sup>		
Borne pavillonnaire	unité			m <sup>2</sup>		
Cabine téléphonique	unité			m <sup>2</sup>		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Pylône > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

**Nature des travaux :** Travaux sur réseau

Commentaires : GENIE CIVIL : REPARATION DE CONDUITE TELECOM - VIA01000000221874685

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 24/11/2025

Durée prévisible des travaux : 5.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 31/12/2039



## **PROPOSITION D'IMPLANTATION**

### **CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC**

**Intitulé de l'opération: Tranchée(s)**

**RD n° 45**

**Demande de: EQUANS pour ORANGE**

**Objet de la demande: réparation de conduite Télécom**

**Commune(s): SAINT CONSTANT FOURMOULES : 3 place de l'église**

Le 13 novembre 2025, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC

Madame Carole CHAMBOST représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes rendus sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel

Philippe BENIT

N° RD	Catégories et niveaux RD	Repères Plans joints	Côte de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC			N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses
					En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Sous accotement	Au-delà de L	
45	Cat 3	Au PR23+605	D	TT				1m Schéma 10

\* Techniques :  
 TT = tranchées traditionnelles  
 TE = tranchées étroites  
 FD = Forage dirigé  
 F = Fonçage  
 SA= Supports aériens

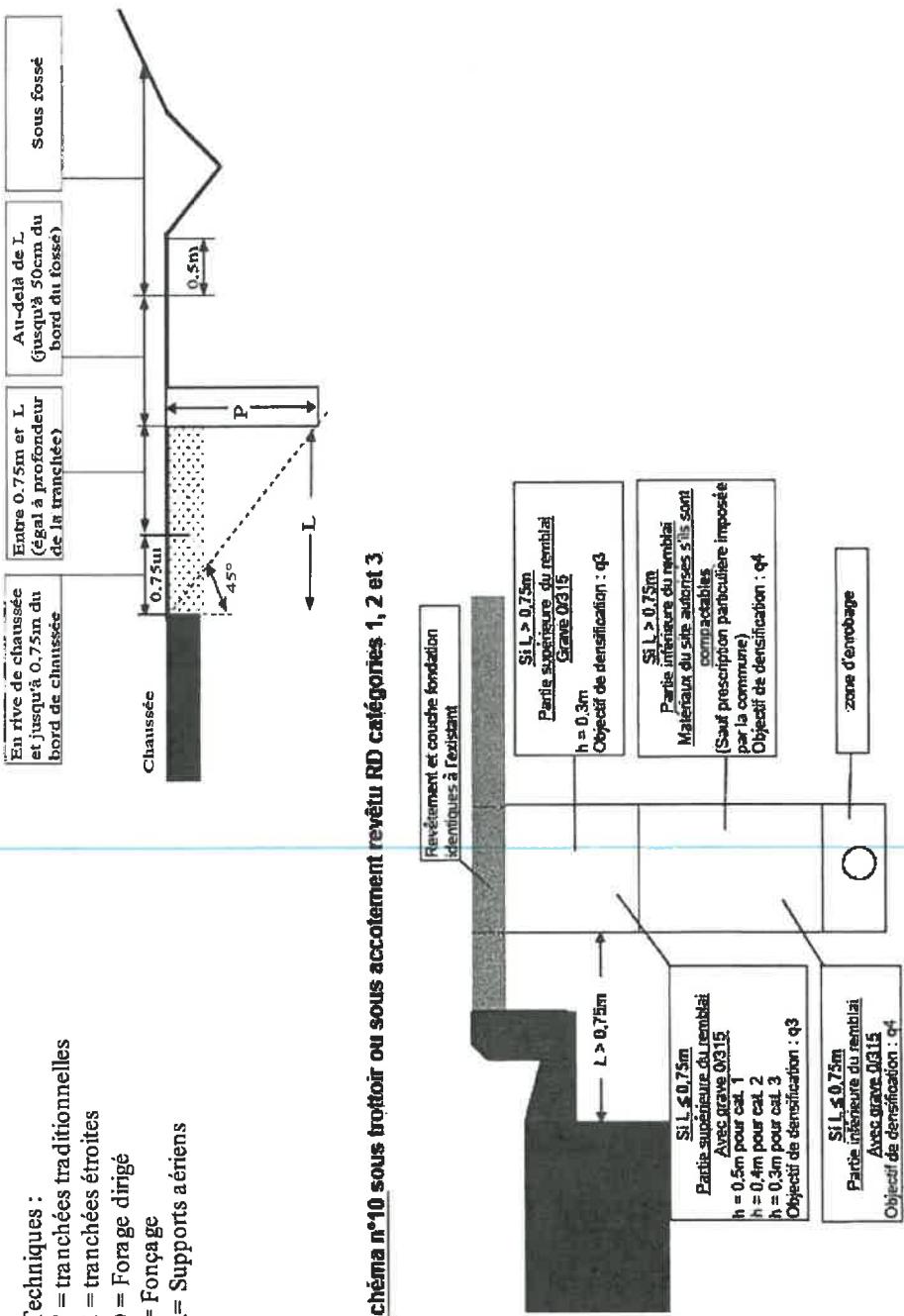


Schéma n°10 sous trottoir ou sous accotement revêtu RD catégories 1, 2 et 3

## MAIRIE SAINT CONSTANT FOURMOULES

SAINT CONSTANT FOURMOULES, le 14/11/2025

Le Maire de la Commune de SAINT CONSTANT  
FOURMOULES  
à Monsieur le Président  
du Conseil départemental du Cantal

### DEMANDE D'AVIS SUR PERMISSION DE VOIRIE AU TITRE DE L'ARTICLE L 112-3 DU CODE DE LA VOIRIE ROUTIÈRE

#### OBJET DE LA DEMANDE :

Demandeur: EQUANS pour ORANGE

Voies concernées: Route départementale n°45

Commune(s): SAINT CONSTANT FOURMOULES : 3 place de l'église

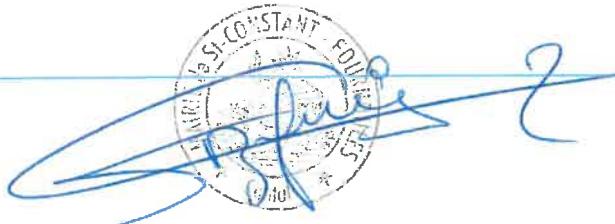
Description des travaux: réparation de conduite Télécom

#### Prescriptions proposées :

- Réparation d'une artère fibre conformément à la proposition d'implantation ci-jointe

AVIS (1) : Favorable - Défavorable pour les motifs suivants :

Le Maire de la Commune de SAINT CONSTANT FOURMOULES



CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL  
Agence d'AURILLAC Rue Nicéphore Niepce  
15000 AURILLAC  
Affaire suivie par : F MEMBRADO

Email : [aaurillac@cantal.fr](mailto:aaurillac@cantal.fr)

(1) Rayer la mention inutile